12.3 Extraction axiale d'une victime

Cette technique permet l'extraction rapide et en sécurité d'une victime, dont les mouvements du rachis ont été préalablement restreints au moyen d'une attelle cervico-thoracique hors d'un véhicule léger, lorsque le dégagement latéral n'est pas réalisable ou que la victime présente des atteintes traumatiques majeures (fracture du fémur, du bassin, du rachis...).

Matériel

- Collier cervical
- Attelle cervico-thoracique
- Plan dur

Risques et contraintes

- Le chef d'agrès doit adapter sa technique de cueillette en fonction du véhicule accidenté.
- L'action des sapeurs-pompiers doit être coordonnée.

Points-clés

- Respecter l'axe « tête-cou-tronc ».
- Limiter les mouvements de la colonne vertébrale grâce aux moyens de restriction : ACT et collier cervical.
- Conditionner la victime sur le plan dur ou le MID.
- Ne jamais prendre appui sur la victime, ou sur un sapeur-pompier en contact avec la victime, pour se positionner.

Critère d'efficacité

L'extraction de la victime vers le plan dur ou le MID ne doit pas augmenter une douleur ni aggraver une lésion préexistante.

Réalisation



Sapeur-pompier n° 1

• Maintenir la victime en position assise.

Sapeur-pompier n° 2

• Baisser le dossier du siège au maximum.



Sapeur-pompier n° 3

• Engager le plan dur, par l'arrière du véhicule, dans l'axe de la victime, jusqu'au niveau de son bassin et le maintenir.



Sapeurs-pompiers n° 1 et n° 2

• Allonger la victime sur le plan dur.

Sapeur-pompier n° 4

Dégager si besoin les pieds de la victime, puis les maintenir.

SDIS 37	OI 10	TD ==
	Chapitre 12	Page 7
	CHADILIE 12	l age /

4

Sapeurs-pompiers n° 1, n° 2 et n° 4

- Hisser la victime jusqu'à ce que sa tête soit positionnée à l'extrémité haute du plan dur au moyen de la technique du « soulagez-glissez-halte ».
- Saisir la victime par l'intermédiaire des poignées de l'ACT et sous ses cuisses.

Sapeur-pompier n° 1 ordonne : « Soulagez ! »

Sapeurs-pompiers n° 1, n° 2 et n° 4

Soulager le poids de la victime sans la décoller du plan dur.

Sapeur-pompier n° 1 ordonne : « Glissez ! »

Sapeurs-pompiers n° 1, n° 2 et n° 4

 Glisser la victime vers le haut du plan dur tout en continuant le mouvement de rotation si nécessaire, afin de la réaxer.

5

Lorsque la victime est en position adéquate sur le plan dur :

Sapeur-pompier n° 1 ordonne : « Halte! »

La halte peut être ordonnée par n'importe quel sapeur-pompier lorsqu'il a besoin de reprendre une position plus adaptée.

6

Sapeurs-pompiers n° 1, n° 2, n° 3 (et n° 4 si nécessaire)

• Mettre le plan dur en position horizontale, une fois la victime correctement positionnée sur le plan dur.

Sapeurs-pompiers n° 1 et n° 2

Sortir successivement du véhicule et se repositionner pour accompagner la sortie.

7

Sapeurs-pompiers n° 1, n° 2, n° 3 (et n° 4 si nécessaire)

- Extraire complètement la victime du véhicule.
- Déposer le plan dur au sol.

8

- Immobiliser la victime sur le MID.
- Contrôler la motricité et la sensibilité de l'extrémité de chaque membre.

Lorsque le pavillon est préalablement découpé

Lorsque l'état du véhicule l'exige, le pavillon peut être préalablement découpé. L'organisation générale de la cueillette reste la même, mais l'engagement du plan dur est facilité.

1

 Afin d'améliorer le confort dans la prise en charge de la victime, un sapeur-pompier supplémentaire peut-être engagé afin de soulager le bassin lors de la cueillette et de la mise en place correcte sur le plan dur (technique du « soulagez-glissez-halte »).

2

 L'extraction est facilitée par la possibilité de mettre l'ensemble « victime - plan dur » en position horizontale.

Cas particulier

Dans le cas d'une victime en arrêt cardiaque, un dégagement d'urgence doit être effectué dans la mesure du possible pour réaliser les gestes de secours adaptés. Si la victime ne peut être immédiatement dégagée, les techniques de réanimation sont réalisées en les adaptant à sa position.